

ELANCOURT

MAGAZINE



Votre journal municipal #227 ■ Septembre 2017



TRAVAUX

P. 06

Chantiers voirie et bâtiments



SOLIDARITE Un salon de coiffure à l'Agora **CULTURE**

P. 08

Nouvelle saison à la Ferme du Mousseau



SOMMAIRE

P. 4-6 Vos événements de l'été

P. 7-9 Actualités

- Travaux : chantiers voirie et bâtiments
- Solidarité : l'Agora ouvre un espace coiffure
- Etat civil : le PACS bientôt en Mairie
- Culture : votre nouvelle saison à la Ferme du Mousseau et morceaux choisis au Prisme



P. 10-15 Dossier

■ Rentrée scolaire 2017/2018 : retour à la semaine de 4 jours

P. 14-15 Grand angle

■ Finances publiques : le budget de la France a-t-il été falsifié ?

P. 16 Débat : avancer intelligemment malgré un Etat défaillant !

P. 18-19 Agenda

■ Forum des associations, vendanges, nouveaux arrivants...



Soyez les premiers informés... par e-mail



Nouveautés, travaux, informations municipales... Un moyen d'information rapide et gratuit! Si vous êtes intéressé(e), envoyez un courriel mentionnant vos nom, prénom et adresse à : votremaire@ville-elancourt.fr

et grâce aux réseaux sociaux



WWW.ELANCOURT.FR

Conseil municipal:

Prochain Conseil municipal: vendredi 22 septembre à 19h Salle du Conseil de l'Hôtel de Ville. Renseignements: 01 30 66 44 48

Magazine municipal:

- Téléchargez chaque mois votre magazine municipal sur www.elancourt.fr
- Pour les malvoyants, demandez Elancourt Audio



EDITO

Fiscalité : que l'État balaie devant sa porte!



Après les élections, vient le temps de la responsabilité, et donc des choix. La loi de Finances 2018 marquera, ou non, la sincérité du Gouvernement. Les collectivités locales, déjà durement éprouvées, craignent de devoir payer la facture des promesses présidentielles.

Les communes au pain sec!

À l'occasion de la tenue de la Conférence Nationale des Territoires, le Président de la République a demandé aux collectivités locales un plan d'économies supplémentaires de 13 milliards d'euros sur 5 ans ! Ce nouvel effort financier intervient, alors que les collectivités territoriales ont déjà été totalement asphyxiées par le Gouvernement précédent. Ainsi, à Élancourt, nos moyens ont diminué de 20 %, avec la baisse des dotations gouvernementales et le transfert de nouvelles dépenses non financées. Aujourd'hui, la crainte pour tous les Maires, c'est le risque de casser les investissements communaux et de remettre en cause les services à la population les plus utiles, mais aussi les plus coûteux, comme la Petite Enfance. Comment faire autrement ?

L'État : un mauvais gestionnaire qui donne des leçons...

Ce qui est injuste, c'est que l'État demande encore aux collectivités (c'est-à-dire au final aux habitants) de faire encore des efforts, alors qu'elles ont proportionnellement davantage contribué à la réduction des dépenses que l'État, dont la gestion est tout sauf vertueuse. Rappelons que la Cour des Comptes a qualifié « d'insincère » le dernier budget de François Hollande : c'est la plus grave accusation en matière budgétaire ! Comment cet État, qui serait en faillite s'il était une entreprise, ose-t-il donner des leçons de gestion aux Collectivités dont les budgets doivent toujours être votés en équilibre ?

Taxe d'habitation : toute « gratuité » sera toujours payée par quelqu'un !

Une autre inquiétude pour tous les Maires, et qui n'épargne évidemment pas Élancourt, c'est la réforme autoritaire de la taxe d'habitation, sous la forme d'une « vraie-fausse » suppression. Certes, cette taxe (qui représente 20 % des recettes de fonctionnement de notre Ville, soit près de 7 millions d'euros) est injuste, et l'État n'a jamais eu le courage d'en réviser les bases depuis 1970. Mais en exonérer 80 % des citoyens (contre 50 % aujourd'hui), comme le promet M. Macron, donne le sentiment d'une dangereuse démagogie. D'abord, l'État n'a jamais rien « compensé à l'euro près », et gageons que l'inflation ne sera pas prise en compte. Ensuite, le consentement à l'impôt est un des principes démocratiques les plus essentiels. Cette réforme constitue donc une entorse au lien nécessaire entre citoyens et élus, et pourrait être contraire à la Constitution. Enfin, chacun sait que ce qui ne sera plus payé par les uns, sera soit payé par d'autres, soit payé par tous sous la forme des augmentations d'impôts et de taxes qui s'annoncent, comme la hausse record de la CSG...

« Comptez sur ma vigilance pour défendre les Elancourtois ! »

Jean-Michel Fourgous Maire d'Elancourt

Conseiller Départemental des Yvelines Vice-Président de SQY

ALBUM DE L'ÉTÉ

▶ Fête nationale: Depuis 3 ans, la Ville d'Elancourt et la Ville de Maurepas s'associent afin d'offrir à leurs habitants un splendide feu d'artifice à la Coulée verte. Avant le spectacle pyrotechnique sur le thème de l'espace, des échassiers lumineux ont fait le show avant un grand lâcher de ballons.







▶ VTT: Le 25 juin, 120 participants se sont élancés à l'assaut de la Colline d'Elancourt lors de la 19ème édition de la Revancharde. Cette course de VTT organisée par le Vélo Club Elancourt Saint-Quentin-en-Yvelines (VCESQY), a permis de récolter 2 500€uros en faveur des orphelins des sapeurs-pompiers.



▶ Danse : Fin juin, l'Ecole Municipale de danse a organisé ses portes ouvertes au Palais des Sports. L'occasion pour les élèves de dévoiler leurs chorégraphies apprises tout au long de l'année. Classique, hip-hop, modern'jazz, contemporaine. Tous les styles de danse étaient représentés.



ALBUM DE L'ÉTÉ

▶ Loisirs d'été: Durant tout l'été, les centres de loisirs de la Ville ont accueilli une moyenne de 350 à 400 enfants, chaque jour. Sorties, projets créatifs, grands jeux, pique-niques... les animateurs ont proposé un riche programme d'animations pour que les enfants passent un été formidable. C'était aussi le cas au service jeunesse qui s'est invité dans les city-stades d'Elancourt pour des après-midi festifs avec les adolescents. Des sorties et des stages sportifs ont aussi été organisées par le Point Accueil Animation Jeunesse.







▶ Sport : Cet été la fondation PSG a organisé des journées à destination des jeunes de 8 à 12 ans qui ne partent pas en vacances. Elle a fait escale à Elancourt en lien avec notre club de football, l'OSCE. Une centaine d'enfants a profité d'activités : du football bien sûr, mais aussi de l'escrime, de la crosse québécoise et des sensibilisations à la citoyenneté.



Barbecue party pour les petits au centre Jean-Claude Bernard.

▶ Jumelage: Une délégation élancourtoise accompagnée de Denis Lemarchand, président du comité de jumelage et élu en charge des relations internationales, s'est rendue à Gräfenhainichen, notre ville jumelle allemande. Certains participants ont pu fêter le 500ème anniversaire de la réforme de Luther dans la ville voisine: Wittenberg. Cet évènement historique a marqué le début du protestantisme en France et en Europe. Notre Ville attend la visite d'une délégation allemande à la Fête d'Automne, le 24 septembre, puis le dimanche 15 octobre, pour organiser une fête de la bière à Elancourt. Venez nombreux participer à ces belles festivités. Infos: 01 30 62 98 22 ou cj-elancourt.blogspot.fr.





TRAVAUX

Travaux d'été, voirie et bâtiments

Plusieurs chantiers inscrits au plan voirie municipal ont été finalisés avant l'été. Le service du Patrimoine a profité des vacances scolaires pour effectuer des travaux dans les bâtiments municipaux. Faisons le point.

► Travaux de voirie

• Au Village

Route de Montfort et chemin des Vignes : création d'un passage surélevé et mise aux normes handicap du passage piéton.

Budget: 46 765 euros.

• A la Clef de Saint-Pierre

Remplacement des bornes permettant de bloquer l'accès à la place de Paris. Budget: 65 725 euros.

Mise aux normes d'accessibilité handicap des commerces du centre commercial de la Clef de Saint-Pierre en créant des rampes pavées.

Budget: 41 900 euros.

Aux 7 Mares

Création d'un stop et mise aux normes d'un passage piéton rue du Théâtre. **Budgets: 11 064 euros.**

• A la Nouvelle Amsterdam

Création d'une place de stationnement pour les personnes à mobilité réduite avenue des Tulipes.

Budget: 8 450 euros.



Travaux SQY

Durant l'été, SQY a notamment procédé à la réfection de la couche de roulement du rond-point Cassina De' Pecchi. L'agglomération a également concrétisé la création d'un dépose-minute, très attendu, au collège A. Dumas. Enfin, les travaux au Pré-Yvelines pour la rénovation complète des réseaux d'assainissement ont débuté.

Dans les crèches



A la crèche Arc en Ciel, au Pré Yvelines: Dans le cadre du projet de rénovation complète des réseaux mis en œuvre par SQY, la Municipalité a procédé à une reprise de voirie rue Rose.

A la crèche le Petit Prince, la clôture a été entièrement déposée et rénovée. Plusieurs travaux d'aménagements intérieurs ont également eu lieu à la crèche Arc en Ciel et à la Petite Sirène.

Budget global: 200 000 euros.

▶ Dans les équipements sportifs

Ces travaux sont réalisés par les agents du service des sports durant l'été pour un investissement très limité. Outre l'indispensable grand nettoyage des espaces sportifs, mais aussi du matériel, le ravalement de la façade du gymnase Chastanier a été réalisé, dans le prolongement des travaux effectués sur le parking. La salle polyvalente a également été repeinte. Le gymnase a ainsi retrouvé ses lettres de noblesse. Par ailleurs, les protections murales de la salle de judo du Complexe sportif Europe ont été remplacées.



Dernière tranche du cimetière de la vallée Favière



Cet été, la seconde tranche de l'extension du cimetière de la vallée Favière a été achevée. La nouvelle parcelle offre 52 places supplémentaires, en plus de la centaine d'emplacements créés lors de la première phase du projet. **Budget : 111 700 euros.**

Reprise de concessions en état d'abandon

Par ailleurs, le service Etat civil procède actuellement à la reprise des concessions en état d'abandon au cimetière de l'église Saint-Médard. Pour des raisons tenant au bon ordre et au respect, cette procédure conforme aux articles L.2223-17 et L.2223-18 du Code Général des Collectivités Territoriales est nécessaire. La liste des concessions visées est tenue à l'entrée du cimetière, à l'entrée de la Mairie et sur le site Internet de la Ville. Le premier constat d'état d'abandon aura lieu le 10 octobre 2017 à 9h30, en présence de Jacques Ravion, délégué aux Affaires générales. Le Maire invite les héritiers du concessionnaire, ou les personnes chargées de l'entretien, qui seraient concernés par la procédure, à assister au dit constat ou à s'y faire représenter.

www.elancourt.fr - rubrique Etat civil

SOLIDARITÉ

L'Agora ouvre un espace coiffure solidaire

Cet espace, réservé à des personnes aux revenus modestes, a ouvert à l'Agora. Il fonctionne en lien avec un réseau d'associations locales et grâce au concours bénévole de la gérante du salon de coiffure de la Clef de Saint-Pierre.

Le salon est désormais prêt à recevoir ses premier(ère)s client(es). Il s'agit d'un poste de coiffure professionnel réalisé par la Ville pour un budget de 4 500 euros. La Ville financera aussi tous les consommables afin que ce petit espace offre les services essentiels d'un vrai salon de coiffure, à des tarifs symboliques: shampoing, coupe sur cheveux courts ou longs, brushing, couleurs, pour hommes et femmes. Mme Lemaitre, gérante du salon de coiffure Caract'Hair à la Clef de Saint-Pierre, a accepté de coiffer bénévolement les personnes qui lui seront adressées uniquement par les partenaires du projet.

L'estime de soi

« S'offrir une belle coupe de cheveux peut être une dépense conséquente », nous explique Martine Letoublon, Maire-adjointe aux Affaires sociales et au Lien intergénérationnel. « Lorsqu'on



a un petit budget, une petite retraite, c'est malheureusement une dépense que l'on sacrifie. C'est pourquoi, avec notre réseau d'associations partenaires à l'Agora (Mission Locale, Relais du Cœur, Croix Rouge, Espace emploi...), nous avons souhaité répondre à ce besoin essentiel, surtout dans le cadre d'une recherche d'emploi. Mais, c'est aussi vrai pour nos seniors, pour les personnes en situation

de handicap, pour les mères au foyer isolées. Notre service n'est pas gratuit, mais il est très abordable. Symboliquement, ces personnes peuvent ainsi se « l'offrir » pour mieux se réinsérer, pour avoir confiance et retrouver un travail ou pour se faire du bien et voir du monde au salon de coiffure, tout simplement. »

■ Plus d'infos à l'Agora, allée Guy Boniface: 01 30 66 44 00

ETAT CIVIL

Le PACS bientôt en Mairie

A partir du 1^{er} novembre, l'enregistrement des pactes civils de solidarité (PACS) sera transféré à l'officier de l'état civil. Le service des Affaires Générales de votre Ville vous accompagnera dans cette démarche très prochainement.

Le PACS est un contrat conclu entre deux personnes majeures pour organiser leur vie commune. Pour pouvoir le conclure, les partenaires doivent remplir certaines conditions, comme celle d'être majeurs et de ne pas avoir de liens familiaux directs. Ils doivent rédiger (ou faire rédiger par un notaire) une convention commune, la cosigner, puis la faire enregistrer. A partir du 1er novembre, vous pourrez faire enregistrer, ou radier, votre PACS au service Etat civil de votre Mairie. La démarche sera gérée

sur rendez-vous pour vous offrir plus de fluidité dans le traitement de votre dossier. Le passage du Pacs en Mairie (et non plus au Tribunal) est une mesure de la loi de modernisation de la justice (article 48) publiée au Journal officiel du 19 novembre 2016. C'est un vrai plus pour les habitants qui n'auront plus à se rendre au tribunal de Rambouillet pour officialiser leur union au moyen d'un PACS.

■ Plus d'infos : www.service-public.fr



CULTURE

Saison culturelle 2017/2018 : Entrez!

Avec la rentrée débute la nouvelle saison culturelle : théâtre, concerts, spectacles jeune public, expos, en partenariat avec le Théâtre de chair. La Ville d'Elancourt vous invite à la Ferme du Mousseau : une salle intimiste et de grands plaisirs culturels à petits prix... Entrez !

Scène à vivre

La saison 2017/2018 de la Ferme du Mousseau s'inscrit dans la lignée du premier opus débuté en janvier. La Ville poursuit son partenariat avec la compagnie du Théâtre de chair qui présentera cette fois 9 spectacles issus de la jeune création du spectacle vivant. Cette nouvelle programmation invite à partager des moments surprenants et riches en émotions : « Nous avons travaillé ensemble pour proposer des spectacles accessibles à tous alliant le théâtre contemporain à des codes plus classiques, tout en donnant une place de choix au jeune public et à la famille », nous précise Laurent Mazaury, Maire-adjoint à la Culture et aux Loisirs.

Scène familiale

Plusieurs spectacles seront effectivement dédiés aux enfants, de toutes tranches d'âges et deux festivals offriront des événements à partager en famille : « Ces rendez-vous sont des petits bijoux, des expériences initiatiques à vivre en famille, dans notre

salle intimiste, de quoi plaire à tous », ajoute notre élu. Côté tarif, la Ferme du Mousseau reste imbattable avec un tarif plein à seulement 10 euros, 8 euros pour les moins de 14 ans et de nombreuses dates et événements en accès gratuit.

Scène créative

Outre l'écriture de ses propres spectacles, le

Théâtre de chair proposera des ateliers de pratiques artistiques et accueillera des compagnies en résidence, soutenant ainsi la jeune création : « C'est ainsi que nous concevons la culture à Elancourt. Et nous entretenons cette dynamique créative depuis plus de 15 ans à la Ferme du Mousseau »,

> souligne Laurent Mazaury. Egalement au cœur de la saison, les écoles municipales d'arts plastiques, de danse et le service culture de la Ville proposent 5 expositions originales et l'incontournable gala de danse de fin d'année. Comme touiours élèves participeront à plusieurs événements et présenteront leur travail au public. Plusieurs collaborations avec nos parte-

naires culturels de proximité comme la Commanderie des Templiers, le Ciné 7 ou la scène nationale de SQY viendront enrichir la saison 2017/2018 qui promet de très beaux moments.

A ne pas manquer

► Entrez! Présentation de saison Samedi 16 septembre, à 16h

Aux côtés du Théâtre de chair, des artistes programmés et de l'équipe culturelle de la Ville, venez découvrir les spectacles en famille avant de les réserver. La présentation sera suivie d'un goûter convivial à l'Entract'Bar.

Entrée libre (sur réservation) au 06 10 22 15 29



► Moooooooonstres Samedi 2 décembre à 11h

Label Brut - Théâtre d'objets

L'histoire commence au moment crucial de l'endormissement. A l'instant fatidique où le réel et l'imaginaire se rencontrent... Après avoir décidé de laisser la veilleuse allumée, un dormeur, seul en scène, tombe en somnolence et fait de drôles de rencontres. Cette production originale fait actuellement un tabac sur les scènes parisiennes! A découvrir absolument, à partir de 3 ans et jusqu'à 93 ans.

► Exposition: Corps tangibles Du 24 novembre au 17 décembre



Par Maflohé Passedouet, compaqnie Mobilis-Immobilis

L'installation interactive comprend trois tableaux projetés successivement. Grâce à un dispositif technologique et numérique, ils captent les présences des spectateurs, réagissent et se transforment en fonction de leurs mouvements.

CULTURE)

Votre Saison au Prisme : morceaux choisis

Danse, musique, théâtre, humour, cirque, jeune public... La culture à Elancourt, c'est aussi la riche programmation du Prisme. De très beaux rendez-vous de rentrée sont au programme ainsi que des ateliers à partager en famille. Focus.

► Journées européennes du Patrimoine Samedi 16 septembre, à 14h puis à 16h

Participez à la Happy Manif – La croisée des arts. Dans cette manifestation d'un genre nouveau, vous deviendrez acteur d'un joyeux défilé, propulsé dans une excursion chorégraphique et décalée, au cœur du quartier des 7 Mares. C'est une occasion originale de (re)découvrir par le jeu, la musique et la danse ce quartier et son architecture.



■ De David Rolland – Cie DRC, avec le MUMED. Entrée libre, sur réservation

► Electro Deluxe Vendredi 6 octobre à 21h

Le groupe Electro Deluxe ouvrira de son groove puissant et explosif la saison du Prisme! Aucune étiquette musicale ne colle à ces punks du jazz, héritiers iconoclastes des grands noms de la soul. Les sept électrons libres déploient dans « *Circle »* un funk moderne et flamboyant. La précision des



un funk moderne et flamboyant. La précision des cuivres y rencontre l'énergie du rock dans un souffle organique et festif. A ne pas manquer!

■ De 8 à 28€uros

Danse

Focus sur les chorégraphes Christian et François Ben Aïm

Des créations au projet participatif, plusieurs rendez-vous s'offrent à vous cette saison pour découvrir l'univers sensible et poétique des chorégraphes Christian et François Ben Aïm.

A découvrir : « La forêt ébouriffée », à voir en famille, folle équipée aux côtés du jeune Racine, « Peuplé, dépeuplé » autoportrait semé d'embûches du chorégraphe François Ben Aïm, et « Brûlent nos



cœurs insoumis », dernière création de la compagnie, accompagnée de la musique d'Ibrahim Maalouf. Vous pouvez aussi vous laisser tenter par un projet participatif et rejoindre Temps dansé. Il s'agit de 4 week-ends d'ateliers, menés par les chorégraphes, pour découvrir, par la pratique leur univers de danse engagée.

A partir du samedi 4 octobre

EN BREF

COURS DE LANGUE DES SIGNES

La Municipalité poursuit son cycle de formation en Langue des Signes Française (LSF) en partenariat avec l'organisme de formation DVP By Plum. Une réunion d'information a lieu le 13 septembre, à 18h, à l'Hôtel de Ville pour vous présenter les trois groupes de niveaux : débutant, moyen et, nouveau cette année, confirmé. Au cours des cinq dernières années, ce beau projet a en effet déjà permis d'initier plus d'une centaine de personnes à la langue des signes française (LSF) à Elancourt! La réunion présentera aussi la méthode d'apprentissage et les modalités d'inscription.

■ Plus d'infos: 01 30 66 44 31

ILE DES LOISIRS DE SOY

Connaissez-vous vraiment l'île de loisirs de Saint-Quentin-en-Yvelines? L'Ile des Loisirs lance une grande enquête auprès du public et pour adapter toujours mieux son offre à vos attentes. Exprimez-vous en répondant à un questionnaire très rapide, en ligne, et tentez de gagner l'une des 10 cartes cadeaux pour les activités de l'Ile des Loisirs (d'une valeur de 4€ 23 euros). Que vous soyez un habitué des lieux ou que cet espace vous soit encore totalement inconnu, vous pouvez tenter votre chance et surtout faire entendre votre avis dès le 1er septembre. Publication des résultats le 15 décembre 2017.

www.saint-quentin-en-yvelines. iledeloisirs.fr

FÊTE DE LA PAROISSE

La fête de rentrée de la paroisse d'Elancourt-Maurepas-Coignières-Saint-Rémy aura lieu le 24 septembre, sous la halle du marché de Maurepas, place du Livarois. De nombreuses surprises vous attendent : jeux gonflables, loto, enveloppes cadeau... 11h : messe festive à Notre-Dame. 12h15 : apéritif ouvert à tous et accueil des nouveaux paroissiens. 13h : repas à régler sur place.

■ Infos: 01 39 38 22 49



Le 4 septembre,
3 250 élèves ont repris
le chemin de l'école pour
débuter une nouvelle année
scolaire avec un retour à la
semaine de 4 jours. L'école
à Elancourt c'est aussi
des nouvelles tablettes,
de nouveaux robots
pédagogiques et des outils
d'apprentissage toujours
plus innovants... Faisons le
point sur les nouveautés de
votre rentrée.

C'est une excellente nouvelle pour les familles : Elancourt revient à la semaine de 4 jours pour cette année scolaire 2017/2018. Par conséquent, les TAP (Temps d'Activités Périscolaires) ont été supprimés au profit d'un accueil périscolaire classique et il n'y aura plus école le mercredi matin. Le décret gouvernemental permettant un retour à la semaine de 4 jours a été publié début juillet. Il a donc fallu organiser ce retour dans un temps très court : « Notre Ville a été l'une des premières à contester cette réforme et à alerter sur son coût démesuré et son inefficacité. Ce constat est à présent partagé par la très grande majorité des acteurs de l'école à Elancourt, parents, enseignants, animateurs, ATSEM, que nous avons consultés à de nombreuses reprises », assure Anne Capiaux, Maire adjointe à l'Education et à l'Ecole numérique.

Investir pour l'avenir de nos enfants

Dernière concertation en date, celle du 23 juin 2017 où toutes les parties ont majoritairement confirmé leur souhait d'un retour en arrière : « Des enfants fatigués, un budget communal « spolié », des animateurs et des ATSEM qui perdent l'essence de leur métier, des familles qui peinent à s'organiser... cette réforme ne nous aura décidément rien apporté », conclut notre élue. Autre actualité de la rentrée, le renouvellement total de la flotte des tablettes individuelles en élémentaire qui va permettre de mieux généraliser l'apprentissage de la programmation informatique : « Nos modèles de tablettes n'étaient plus compatibles avec certaines applications pédagogiques incontournables ou avec l'apprentissage de la programmation. Or, la demande des enseignants et des élèves est en très forte augmentation », précise Anne Capiaux. Enfin, près de 500 000 euros ont été investis cet été en travaux. Toujours à l'écoute des équipes pédagogiques, la Ville accordera également 276 000 euros de dotations et subventions aux écoles, soit 85 euros par élève. L'année scolaire à Elancourt s'annonce donc sous de très beaux auspices

DOSSIER RENTRÉE

OUrs aine de **Chiffres** élèves en maternelle 🥦 élèves en élémentaire 150 enseignants 115 animateurs 46 ATSEM

60% du budget communal

► Sphero arrive en CE2, CM1 et CM2, aux côtés du robot Thymio, très apprécié des enfants qui peuvent le « customiser ».

► Pourquoi des robots dans nos écoles ?

En 5 ans à peine, la robotique s'est imposée dans nos écoles. 70% des groupes scolaires sont déjà convaincus, en maternelle comme en élémentaire. Grâce au renouvellement des tablettes, le projet va pouvoir se généraliser.

Pourquoi ça marche?

A l'école, les robots ne sont pas des jouets, même si leur caractère ludique facilite les apprentissages. Dans les mains de l'enseignant, ils sont d'excellents outils qui rendent concrètes de nombreuses notions essentielles en mathématique, en sciences et même en français. En pratique, les enfants apprennent à conceptualiser un déplacement dans l'espace, puis ils le visualisent. Ils peuvent calculer des distances, des poids et confronter des expériences. Ils peuvent aussi écrire leur projet, travailler en équipe, s'exprimer à l'oral. Bref, les exploitations pédagogiques d'un robot, en classe, sont multiples.

Ouels robots?

L'expérimentation a débuté en 2012 avec un petit groupe d'enseignants pilotes et 3 robots NAO. Aujourd'hui, la Ville dispose d'une centaine de robots développés spécifiquement, pour un usage dès l'école maternelle. Ils sont plus simples d'utilisation que les premiers NAO (utilisé par des élèves ingénieurs!) Ils s'appellent Bee-Bot, Blue-Bot et Thymio. Cette année, 2 nouveaux entrent dans la famille: Sphero et Ozobot. Le premier est une sphère qui impressionne par la rapidité de ses mouvements et a été testé au dernier challenge SQYRob. Le second est un robot miniature. Pourquoi diversifier les modèles? Pour proposer le projet à des élèves de tous âges et sensibiliser à des langages de programmation différents.

Programmer, une compétence d'avenir

Utiliser des robots dès le plus jeune âge permet de développer une compétence qui à ce jour n'est pas obligatoire à l'école, mais sera incontournable demain : celle de la programmation informatique. Cet apprentissage donne la culture des sciences informatiques. Certains pourront y trouver une vocation et des débouchés d'avenir. D'autres n'en garderont qu'une connaissance approximative, mais qui sera suffisante pour qu'ils soient mieux armés dans le monde de demain où la maîtrise des bases informatiques sera aussi importante que celle de l'orthographe.



▶ Bee-Bot et Blue-Bot sont utilisés par les élèves de maternelle, dès la petite section.



► NAO reste apprécié des enseignants précurseurs. Complexe à programmer, il convient plutôt aux élèves de CM1-CM2.

DOSSIER RENTRÉE

▶ 3 questions à Jean-Michel Fourgous :

Vous avez été à la tête du collectif des 1 000 Maires contre la réforme des rythmes scolaires. Que pensez-vous de ce retour en arrière du nouveau Gouvernement?



« Je ne peux que m'en réjouir, mais, comment le Gouvernement aurait-il pu faire autrement ? Le bilan de cette réforme est désastreux! A Elancourt, heureusement, nous avons pu nous appuyer sur nos comités de suivi qui ont maintenu la concertation et le lien avec les familles. Cela nous a permis de gérer le retour en arrière dans un calendrier très contraint. 135 communes des Yvelines ont fait ce même choix, soit 56% des villes! Et une cinquantaine a dû différer la décision à 2018, au grand dam des familles qui sont quasi unanimes et souhaitent un retour en arrière. Au niveau national, un sondage confirme même que 71% des familles souhaitent le retour à la semaine de 4 jours. C'est édifiant!

Le retour à la semaine de 4 jours est-il suffisant selon vous ?

« Bien sûr que non. La réforme des rythmes scolaires nous a fait perdre du temps et surtout beaucoup d'argent et n'a rien résolu. L'une des clés, j'en suis convaincu, est dans la modernisation des outils et des méthodes pédagogiques. C'est ce que nous démontrons à

Elancourt. Nous nous appuyons sur plus de 10 ans d'expérience, main dans la main avec les enseignants et l'Education nationale. Et nous obtenons d'excellents résultats. Les élèves sont plus motivés, plus attentifs et ils

développent mieux que les autres des compétences utiles pour leur avenir comme l'intelligence logique et mathématique, le travail collaboratif, l'informatique ou les langues étrangères. En outre, nos outils innovants facilitent le travail différencié, c'est-à-dire le travail ciblé en fonction des besoins de chaque élève. C'est un atout immense. »

Combien coûte le changement des tablettes à la commune ?

« Nos tablettes ont 6 ans déjà. C'est ancien pour un tel équipement. Leur système d'exploitation ne suffit donc plus, car nos enseignants et nos élèves sont, j'en suis très fier, à la pointe de l'innovation. Nous les renouvelons en maternelle, en élémentaire et nous changeons aussi les ordinateurs des enseignants - qui ont parfois 10 ans! - pour un budget de 1,3 million d'euros. Mais le coût réel pour la Ville n'est que de 550 000 euros. En effet, nous bénéficions de reprises sur

les anciens matériels, du fonds de concours de SQY et d'une subvention de l'Education nationale. Cet investissement étant réalisé pour 6 ans, comme le précédent, l'opération équivaut à 30 euros par enfant et par an, pour un

bénéfice pédagogique inestimable! En comparaison, le coût de la réforme des rythmes scolaire a coûté plus de 600 000 euros par an, pour un bénéfice nul, soit 185 euros en moyenne par élève, évaporés en fumée... Nous avons démontré l'efficacité des outils numériques. Constat désormais partagé par les Ministres de l'Education nationale, au-delà des clivages politiques. Plus que jamais, je souhaite agir pour que cela se concrétise et je continuerai à montrer l'exemple dans notre Ville. »



C'est le montant de la subvention attribuée, par la Ville, par élève, aux écoles, pour soutenir les projets pédagogiques, les classes transplantées et doter les élèves en matériel.



Combien ça coûte?

185 EUROS/AN

Coût de la réforme des rythmes scolaire par an, par élève, pour la Commune.

90 EUROS/AN

Coût de l'école numérique d'Elancourt par an, par élève, pour la Commune.

DOSSIER RENTRÉE

▶ Travaux dans les écoles

De nombreux travaux ont eu lieu durant l'été dans les écoles de la Ville. Outre les rénovations intérieures, la mise en sécurité des bâtiments se poursuit dans le cadre du plan Vigipirate. Plusieurs écoles vont aussi bénéficier de travaux de voirie.





Parmi les travaux les plus conséquents, cet été, le service du Patrimoine a piloté la réfection du parking du groupe scolaire de la Villedieu, pour un budget de 175 000 euros. 75 000 euros ont été consacrés à la mise en peinture des classes, au changement des sols, des plafonds suspendus et des éclairages, dans cette même école. Les abords de l'école de la Commanderie ont également fait l'objet de travaux de rénovation pour environ 42 000 euros. 25 000 euros ont été investis pour des

rénovations intérieures. Au groupe scolaire des Petits Prés, le passage piéton a été mis aux normes de sécurité et d'accessibilité et le réseau d'évacuation des eaux pluviales a été rénové pour 56 000 euros. Le réseau de chauffage de l'école de la Nouvelle Amsterdam va aussi être changé pour un investissement de 128 000 euros. Changements d'huisseries, peintures, grand nettoyage des locaux et du matériel, petits aménagements... l'été a, comme chaque année, mobilisé les agents du Patrimoine et de l'Enfance-éducation pour préparer les locaux scolaires au retour des élèves. Cette année, l'ensemble du personnel des écoles sera identifié au moyen de badges d'accès pour sécuriser les allées et venues. Dès la rentrée, la Ville lancera également une étude pour l'installation de visiophones dans ses bâtiments scolaires et périscolaires.

Prêts pour une année de loisirs!

Avant la classe, pendant la pause du repas et le soir après l'école, les services périscolaires prennent le relais pour accueillir vos enfants. Cette année, le grand changement pour les animateurs, mais aussi les ATSEM dans les écoles maternelles, c'est le retour à la semaine de 4 jours. Une excellente nouvelle pour le personnel municipal qui va pouvoir se recentrer sur son cœur de métier avec

des équipes plus stables et un emploi du temps moins morcelé. L'accueil du soir pourra être consacré à une seule et même activité, par exemple. La journée d'accueil complète du mercredi va également permettre d'organiser des projets plus conséquents. Pour faciliter l'organisation des familles, il sera toutefois possible d'inscrire les enfants pour la demijournée du matin et le repas.



Rappel des horaires scolaires sur www.elancourt.fr Contact service Enfance-Education: 01 30 66 44 89

GRAND ANGLE

ECONOMIE

Finances publiques : le budget de la France a-t-il été falsifié ?

L'audit de la Cour des comptes sur les finances publiques met en doute la sincérité du budget 2017, qui sous-évalue les dépenses et aurait sciemment enjolivé la situation. Il alerte sur l'écart qui se creuse entre la France et le reste de l'Europe et préconise « un effort d'économies sans précédent ».

Un trou de 8 milliards d'euros!

Qu'apprend-on à la lecture de ce document accablant, rédigé par les plus hauts magistrats financiers du pays ? L'audit de la Cour des comptes demandé par le gouvernement d'Edouard Philippe dénonce un sévère dérapage du déficit public.

Le constat est sans appel. Selon les magistrats de la rue de Cambon, les comptes publics ont dangereusement dérivé: la France sera très loin du déficit annoncé dans la Loi de Finances 2017. Ce sera 3,2% du PIB et non 2,7%. Le Président socialiste François Hollande s'était pourtant engagé auprès de nos partenaires européens à repasser avant la fin de l'année sous la barre fatidique des 3%...

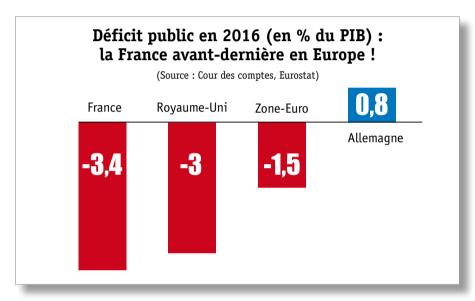
Un budget « insincère »

Pire, les magistrats qui ont vérifié l'état des comptes « sur pièces » vont jusqu'à dénoncer « l'insincérité » du projet de loi de finances soumis à la représentation

nationale à l'automne 2016. En clair, le gouvernement socialiste de François Hollande aurait camouflé l'état dramatique des finances publiques en présentant un budget sciemment enjolivé.

« Dans le monde de l'entreprise, ce genre de pratique s'appelle un faux bilan, et c'est un délit », Gaëtan de Capèle, journaliste économique

Entre les recettes surestimées et les dépenses sous-évaluées, il pourrait manquer 8 milliards d'euros à la fin de l'année! Une situation qui rappelle notamment l'année 1993 où le même Michel Sapin, Ministre de l'Economie et des Finances sous François Mitterrand, avait déjà falsifié le taux de croissance



de la France de 3,5%, la veille des élections. Du jamais vu pour une grande démocratie!

Ainsi, les magistrats de la Cour des comptes n'hésitent pas à dénoncer un maquillage pur et simple du budget... Comme Didier Migaud, le premier pré-

> sident de la Cour des comptes, qui a appelé Bercy à cesser de jouer avec de grosses ficelles comptables pour maquiller l'état réel des finances publiques. Car, prévient-il, « le redressement de nos comptes

publics est encore loin d'être acquis, ce qui tend à nous isoler et à nous affaiblir parmi les Etats européens ». Il est d'autant moins acquis que 40% de la réduction du déficit public depuis 2012 vient de la seule baisse du taux d'intérêt réclamée par les investisseurs pour financer la dette française.

Emmanuel Macron était-il au courant ?

« Nous héritons d'un dérapage de 8 milliards d'euros, c'est comme si le gouvernement précédent avait construit un budget sans celui de la Justice. C'est trois fois le budget de la Culture. 8 milliards de promesses non financées, de chèques en bois », a quant à lui fustigé le Premier ministre, Edouard Philippe.

Mais l'actuel Président de la République, Emmanuel Macron, qui faisait justement partie à l'époque de ce gouvernement socialiste, était-il au courant de la gravité de la situation ? Pour l'ancien Ministre de l'Economie et des Finances de François Hollande, Michel Sapin, également colocataire d'Emmanuel Macron à Bercy, ce dernier « connaissait l'état des Finances »...

Derrière ce rapport, se cache aussi une autre question, lancinante : le Ministre Michel Sapin a-t-il sciemment trompé le gendarme budgétaire de l'Union euro-

GRAND ANGLE

ECONOMIE

péenne, comme l'avait fait la Grèce en son temps, ou a-t-il profité de la bienveillance du Commissaire chargé du dossier, le socialiste Pierre Moscovici, son prédécesseur à Bercy ? Beaucoup de zones d'ombres restent encore à éclaircir. Une situation qui contribue à augmenter dangereusement nos dépenses publiques et notre endettement. Dans le classement de l'OCDE, la France arrive ainsi en première place mondiale des dépenses publiques avec 56,5% du PIB contre une moyenne de 41%...

Bonnet d'âne

Mais une chose est sûre, la France et l'Espagne sont les derniers pays de la zone Euro à n'être pas encore sortis de la procédure pour déficit excessif. Même le Portugal, qui avait été sauvé par un plan

d'aide européen en 2011, a réussi à repasser largement sous la barre des 3% en 2016.

Quant à l'Espagne, dont le déficit a atteint 4,5%, elle partait de beaucoup plus loin, après avoir été frappée par une crise immobilière et bancaire. Même la Grèce fait désormais mieux que la France, puisqu'elle dégage un excédent primaire, c'est-à-dire avant remboursement des intérêts de la dette, quand la France accuse encore un déficit primaire d'1,5%...

« La dette française avoisine les 100% du PIB, c'est du jamais vu !» Quant à la dette publique française, elle vient de dépasser les 2 200 milliards d'euros, soit près de 100% du PIB. A l'inverse, en 2016, la dette publique de la zone euro est repassée sous la barre des 90%, pour s'établir

à 89,2%, après avoir culminé à 92% en 2014. « A partir de 2010, la dette publique de la France a connu une évolution divergente de celle de l'Allemagne et l'écart atteint désormais 30 points de PIB », fustigeait même la Cour des comptes. Un écart d'autant plus inquiétant qu'il y a dix ans, les taux de dette française et allemande étaient identiques, tout juste supérieurs à 60% du PIB...

Une hausse des taux d'intérêt, qui interviendra nécessairement dans les prochaines années, percutera de plein fouet

ce fragile équilibre, en fragilisant la solvabilité du pays... D'où l'urgence de redresser la barre et de relancer notre économie.

Relancer la croissance

Pour cela, la France doit attirer les talents et les capitaux qui sont les matières premières de la croissance et de l'emploi. Or, pour de nombreux économistes, « si la France ne sera jamais un paradis fiscal, elle doit cesser d'être un enfer fiscal » !

L'année dernière, 12 000 de nos compatriotes détenant « un million ou plus » ont ainsi quitté l'Hexagone (source : New World Wealth). De tous les pays du monde, la France est celui qui a perdu le plus de contribuables riches en 2016... Et entre 2000 et 2016, la France a perdu 60 000 millionnaires ! Quant au réseau social LinkedIn, il a récemment annoncé que la France se classe au second rang mondial pour la fuite de ses cerveaux, juste derrière l'Inde...

Souvent caricaturé, l'exil de nos riches et de nos jeunes est malheureusement une réalité douloureuse, car le potentiel économique, le dynamisme et l'argent de ces Français exilés ne bénéficient pas aujourd'hui à l'emploi en France, mais à des économies concurrentes...

2ème SQY Business Day: RDV le 5 octobre!

Après le succès de sa 1ère convention d'affaires en 2016 (500 entreprises participantes et 3 600 RDV programmés), Saint-Quentin-en-Yvelines organise la 2ème édition du « SQY Business Day » au Vélodrome National le 5 octobre prochain. Pour Jean-Michel Fourgous, notre Maire et également Vice-président de l'agglomération en charge du développement économique, « cet évènement doit permettre aux TPE, PME et grands groupes de se rencontrer, d'identifier des prestataires locaux et approcher de nouveaux clients ».

Pour s'inscrire : www.sqyentreprises.com



DÉBAT

TRIBUNE LIBRE

Une rentrée salée !

Alors que le maire nous avait fait la surprise d'une hausse de la taxe d'habitation en 2016, c'est aux activités périscolaires qu'il s'attaque cette année.

Lors du conseil du 30 juin dernier, le maire et sa majorité ont voté une hausse de 3% des tarifs du périscolaire (restauration, centre de loisirs). A cela s'ajoutent les nouvelles modalités de paiement des écoles municipales de danse, de sport et d'art plastique. Les elancourtois devront dorénavant s'acquitter des droits d'inscription en 1 seule fois au lieu d'un paiement en 9 fois jusqu'ici.

Enfin, le retour à la semaine de 4 jours qui s'est fait à quelques jours des vacances scolaires dans un simulacre de concertation, va obliger de nombreuses familles à débourser encore un peu plus pour assurer la garde de leurs enfants les mercredis. Cette annonce de dernière minute est particulièrement mal venue pour les parents qui avaient augmenté leur temps de travail avec la semaine de 4.5 jours.

Il faut croire que se faire payer 10 000 euros de repas par an éloigne des réalités. Dommage pour les elancourtois qui,eux, passent à la caisse!

Michel BESSEAU, Gaëlle KERGUTUIL, Philippe DEVARIEUX - La Gauche Pour Elancourt

Semaine de 4 jours

Une décision trop précipitée (début juillet après sondages éclair) pour que parents, enseignants, ATSEM, animateurs ... débattent de l'essentiel : les meilleures conditions pour l'acquisition des apprentissages et l'épanouissement de tous les enfants. Et pour les familles, hausse de 3% des tarifs Restauration et Centre de loisirs, alors que la commune économise avec la fin des TAP!

Maria BOLZINGER élue de gauche

Tais-toi et marche!

L'élection présidentielle n'a pas été à la hauteur des attentes des Français et des enjeux de la France. La grave crise civilisationnelle qui s'annonce ne saurait être jugulée par un gouvernement qui marche en rond, sans savoir où il va. Une assemblée nationale à sa botte nous promet des lendemains difficiles.

À Élancourt, comme partout en France, il faudra en tirer les leçons.

Nicolas BOHER, élu d'opposition

CITOYENNETÉ

Avancer intelligemment, malgré un État défaillant...

Notre Municipalité pilote Élancourt en adaptant notre offre de services à nos possibilités financières. Or, celles-ci dépendent du bon vouloir de l'État, qui préfère asphyxier les collectivités locales plutôt que de se réformer. C'est dire la remarquable performance de gestion de l'équipe FOURGOUS!



Être aux manettes municipales nous offre un avantage sur nos opposants: nous savons de quoi nous parlons et nous assumons nos décisions. À l'inverse, les élus de gauche passent leur temps à nous reprocher des mesures qui sont la conséquence directe des décisions du gouvernement PS qu'ils ont soutenu! Entre les baisses implacables de nos recettes et la hausse de nos dépenses avec les nouvelles contraintes imposées par l'État, nous avons fait face à une baisse de 20% de nos moyens, sans quasi augmenter les impôts! C'est une prouesse dont nous sommes fiers.

Nous trouvons toutes les sources d'économies possibles, afin de préserver le pouvoir d'achat des Élancourtois. Effectivement, nous adaptons les modalités de réservation des prestations municipales, pour ne pas gaspiller de repas à la cantine, pour recruter le bon nombre d'animateurs dans les centres de loisirs, etc. De même, en faisant régler en une fois l'inscription dans les écoles municipales (danse, sport, arts plastiques), nous évitons les « inscriptions d'essai » qui gâchaient des places pour les autres

Élancourtois, alors que la Ville rémunère ses professeurs à l'année.

Quant à la coûteuse et inefficace réforme des « rythmes scolaires » imposée par M. HAMON et jamais financée, nous sommes heureux que le Ministère de l'Education nationale laisse la liberté aux Maires de l'abandonner pour revenir au calendrier précédent, qui satisfait les familles. Jean-Michel FOURGOUS avait d'ailleurs

constitué un collectif de 1 000 Maires pour dénoncer cette mesure nocive. Ayant anticipé, il a consulté les conseils d'écoles et concerté parents d'élèves et professeurs, qui ont été quasiment unanimes. D'ailleurs dans les Yvelines, 56% des communes sont déjà revenues à la semaine de 4 jours ! CQFD.

Pour conclure, j'adresse un avertissement solennel à Mme KERGUTUIL : elle doit cesser ses attaques personnelles et ses sous-entendus toujours malveillants qui lui valent une citation à comparaître devant le Tribunal correctionnel de Versailles pour « diffamation ». Le débat public doit retrouver la dignité qu'elle avait quand Michel BESSEAU dirigeait la qauche à Élancourt...



Gérald Favier 1^{er} Maire-adjoint, à l'Administration Générale *Vice-Président* de SOY

CONTACTS

Rencontrez vos élus

Pour rencontrer le 1^{er} Adjoint au Maire Sur rendez-vous au : 01 30 66 44 45 Pour rencontrer le Maire

Sur rendez-vous au: 01 30 66 44 42

Pour rencontrer vos élus:

Sur rendez-vous au: 01 30 66 44 45

Jean-Michel Fourgous, Maire d'Elancourt

Conseiller Départemental des Yvelines

2ème Vice-Président de SQY délégué au Développement économique, Finances, Enseignement supérieur et Recherche

Gérald Favier

1^{er} Adjoint, Administration de la Commune, Grands Projets

10^{ème} Vice-Président SQY Communication et Grands Evénements internationaux

Anne Capiaux

Adjointe, Éducation et Ecole numérique Conseillère Départementale des Yvelines Conseillère communautaire SOY

Bernard Desbans

Adjoint, Urbanisme et Travaux

Ghislaine Macé-Baudoui

Adjointe, Famille, Petite enfance et Logement

Conseillère communautaire SQY

Thierry Michel

Adjoint, Finances, Commande publique et Informatique

Martine Letoublon

Adjointe, Affaires sociales et Animation Seniors Conseillère communautaire SOY

Laurent Mazaury

Adjoint, Culture et Loisirs Conseiller communautaire SQY

Catherine David

Adjointe, Jeunesse et Politique de la Ville

Alain Laporte

Adjoint, Commerce, Artisanat et Animation des guartiers

Chantal Cardelec

Adjointe, Sports

Conseillère communautaire SQY

Jean-Pierre Lefèvre

Développement économique et Emploi Conseiller communautaire SQY

Nathalie Tinchant

Centres de loisirs

Jacques Ravion

Affaires générales, Devoir de Mémoire et Correspondant Défense

Colette Pigeat

Solidarité

Gilbert Reynaud

Environnement et Développement durable

André Baudoui

Sécurité, Circulation, Stationnement et Relations avec la Flottille 21F

Benoît Noble

Sécurité civile, Prévention des risques

Denis Lemarchand

Associations et Relations internationales

Michèle Lourier

Handicap

Christine Dang Felicidade de Oliveira Isabelle Mathé

Anne Govinde Freidrich Chauvet Valérie Pradier

Nicolas Guilet

Christian Nicol Daniel Foucher

Bertrand Chatagnier

Elus minoritaires:

Michel Besseau

Conseiller communautaire SQY

Gaëlle Kergutuil Philippe Devarieux

Maria Bolzinger

Nicolas Boher

La mairie à votre service

Hôtel de Ville Place du Général de Gaulle 78995 Elancourt Cedex Tél: 01 30 66 44 44 Fax: 01 30 62 06 05 www.elancourt.fr Mardi, jeudi, vendredi:
de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30.
Lundi: de 13h30 à 17h30.
Mercredi: de 13h30 à 19h30.
Samedi: de 9h à 12h
(sauf vacances scolaires).

Police Secours: 17 / Pompiers: 18 Commissariat: 01 30 69 64 00 Police Municipale: 01 30 66 44 17

ELANCOURT **MAGAZINE**

Service Communication

Tél.: 01 30 66 44 21

service.communication@ville-elancourt.fr

Directeur de la publication :

Gérald Favier

Rédacteur en chef : Hervé Le Meur Journalistes : Valérie Steckler, Marie Cortyl Création graphique : Victor Borralho Photographe : Hélène Antonetti

Impression : Hawaii Communication (Coignières) Tirage 12 200 exemplaires - papier Nopacoat

Dépôt légal 2e trimestre 1996

n° ISSN: 1245 1541

AGENDA

PROG. DU MOIS PROCHAIN

Votre Ciné 7

Films grand public:

Bonne pomme
Le prix du succès
7 jours pas plus
Seven sisters
Otez-moi d'un doute
Barry seal : american traffic
Good time
Les grands esprits
Mon garçon
Hauguin voyage de Tahiti
L'un dans l'autre

Films Art et Essai Gabriel et la montagne

Petit paysan
Barbara
Le chemin
Napalm
Une famille syrienne
Nos années folles
Grandeur et décadence d'un petit commerce
de cinéma
Le redoutable
Demain et tous les autres jours

Un beau soleil intérieur **Films jeune-public**

Lou et l'Île aux sirènes Polichinelle et les contes merveilleux M. Chat et les shammies Le petit Spirou





EVENEMENTS

Fête d'Automne

Dimanche 24 septembre, de 9h à 18h

Avis aux chineurs. La Ville d'Elancourt organise sa 35ème Fête d'Automne le 24 septembre. Grosse nouveauté cette année, le vide-grenier change d'adresse, pour des questions de sécurité. Il se déroulera du boulevard Bernard Grégory à la route du Mesnil. Plus de 900 exposants vous proposeront toutes sortes d'objets et vêtements à petits prix. A vous les bonnes affaires!



Fête des Vendanges

Dimanche 1er octobre, à partir de 10h à la Ferme du Mousseau



L'association Les Amis du Passé d'Elancourt organise la 24^{ème} édition de la Fête des Vendanges, le dimanche 1^{er} octobre, à la Ferme du Mousseau.

10h : vendanges des enfants en famille.

11h30 : départ vers l'ancienne mairie-école du village.

12h15: Apéritif.

13h : Déjeuner champêtre et animation « Danses d'hier et d'aujourd'hui »

- Renseignements et réservation (avant le 24 septembre 2017) auprès d'André Roche au 01 30 50 49 05
- Tarif: Adultes: 18€ Enfants (de 6 à 12 ans): 8€

TV FIL 78 devient TV78

Depuis le 1er juillet, TVFIL78 a changé de nom et s'appelle désormais TV78. Créée en 1992 à l'époque du câble, la chaîne avait été baptisée TVFIL78 pour rappeler ce lien technologique qui l'unissait aux téléspectateurs. La reprise de TVFIL78 par l'ensemble des opérateurs fibre et ADSL, sa forte présence sur Internet et le lancement en décembre dernier de l'application, rendait ce nom un peu obsolète. Ce changement de nom ne s'accompagne pas d'une révolution dans les programmes mais d'un élan de modernité. TV78 reste votre chaîne locale, toujours soucieuse de délivrer une information de proximité, de décrypter l'actualité du territoire, mais aussi de faire découvrir ceux qui le font vivre.



EVENEMENTS

Forum des Associations

Samedi 9 septembre, de 9h à 17h, au Complexe Sportif Europe

La Ville d'Elancourt organise son traditionnel Forum des associations, le samedi 9 septembre, au Complexe Sportif Europe. Cet événement est, pour les associations, le moyen de se faire connaître et d'attirer de nouveaux adhérents. Quant aux Elancourtois, il leur permet d'avoir une vision d'ensemble sur la large diversité de la vie associative de leur ville et de s'inscrire aux activités proposées par la centaine d'associations présentes.

Cette année, la Ville et les associations présentes s'associent au parc France Miniature pour vous

faire gagner des entrées au parc! Tentez votre chance! Un stand dédié au numérique permettra aussi aux visiteurs de découvrir tous les outils pédagogiques mis en place dans les écoles de la Ville (TNI, tablettes, robots, imprimante 3D...).

FORUM DESCRIPTIONS RSSOCIATIONS SAM. 9 SEPTEMBRE - 9H / 17H COMPLINE SPORTIFICIARIES - CLEF DE SAINT-PICREE

STATIONNEMENT
reg on to scores (storage from - Nouderest Sent Analos (Self de Sc Perce)

NAVETTES GRATUITES :
Notice - Transp. / Seque - Malle

NEGRO - 0.2 - 20 E. D. E. - 2.9.

Cérémonie des nouveaux arrivants : inscrivez-vous!

Si vous venez de vous installer à Elancourt, faites-vous connaître! Une cérémonie d'accueil pour les nouveaux arrivants est prévue courant octobre. Le Maire et les élus du Conseil municipal seront heureux de vous y recevoir et de vous faire découvrir la Ville. Pour l'occasion, les services municipaux vous seront dédiés afin de faciliter vos démarches.

■ Inscriptions sur www.elancourt.fr

Exposition photos « Regards d'habitants »



Du 13 septembre au 8 octobre, à la Ferme du Mousseau

L'exposition « Regards d'habitants » présente un ensemble de photos prises par les Elancourtois ayant participé au concours photo du même nom, organisé par la Ville au printemps. Chacun, à partir de 13 ans, a ainsi pu proposer un ou plusieurs clichés mettant en valeur le patrimoine bâti, naturel et humain de sa ville. Les images sont mises en rapport avec un très court texte, écrit par l'auteur de la photographie, afin de légender autant que d'expliquer son choix. Cet échange texte/image enrichit le dialogue entre le regard du spectateur et celui du photographe-habitant.

- Exposition en entrée libre le mercredi, samedi, dimanche de 14h à 18h.
- Vernissage le 16 septembre à 15h à la galerie de la Ferme du Mousseau

Carnet

NAISSANCES

Mai 2017

- 29 Maïssa TSASSONG DJELLAL
- 31 Maëwenn ETOURNEAU IAREMENKO

Juin 2017

- 03 Ziyad HACHIM Ebtissam KAMALODINE Noa YATERA
- 06 Maëlan MWIMBI
- 07 Mattéo BOURGEOIS Tom CINIGLIA Antoine DÉPAGNE
- 08 Tina LEVEOUE
- 10 Lyliana ASSIADAN Rayan EL KADAOUI
- 11 Manny TRUCHON MENDY
- 13 Moaye EBONGUE-KWIN
- 15 Yanis CHEBLAL Clémence FARIAS
- 17 Maël CRESSENT Yousra METAHRI Tilian POLACK Abdoulaye TIRERA
- 18 Manon BAËSSENS DUBOC
- 20 Imrane BOUAMAME Ethan MONTARDI Imani MOUIGNI Jules PLAUD
- 22 Souheïl BERREZEL Kaïm KARAOGLAN Mahir KARAOGLAN
- 26 Ibrahim DIALLO

MARIAGES

Juin 2017

24 Sandra DECKER et Loïc LAPLANCHE Meghann GIRAUDET et Jacques LADOUCEUR

Juillet 2017

01 Alisson BAUDET et Ibrahim LY

Le Maire et le Conseil Municipal présentent leurs sincères condoléances aux familles de :

Nina BOUNCHAN Michel HUMBERT Véronique LALANDE-COULON Martine EDOUARD-RICHARD



Minanche 24 Septembre - 9h / 18h

Boulevard Bernard Grégory - Route du Mesnil

Infog: 01 30 66 45 38